



## AVIS PUBLIC

### Demande d'usage conditionnel au règlement numéro 1794 relatif aux usages conditionnels

Veillez prendre avis qu'à une séance ordinaire qui sera tenue le 11 mars 2019 à 19 heures, à la salle du conseil municipal au 2<sup>e</sup> étage de la mairie, située au 145 rue Saint-Louis, à Saint-Eustache, le conseil sera saisi de la demande d'usage conditionnel suivante:

BUT DE L'USAGE CONDITIONNEL DEMANDÉ	DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE
<ul style="list-style-type: none"><li>Permettre la présence d'un bar sur une terrasse existante. (1794-UC-15 / 2018-0076)</li></ul>	300, boulevard Terry-Fox

Le conseil entendra toute personne intéressée relativement à cette demande d'usage conditionnel.

Fait à Saint-Eustache, ce 12<sup>e</sup> jour de février 2019.

Le greffier,  
Mark Tourangeau